

AFFAIRE No 12

AMENAGEMENT DU CHEMIN DUFOURG A LA BRETAGNE (2ème tranche)

LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité envisage de poursuivre la construction de bandes de roulement sur le Chemin Dufourg à la Bretagne, sur une longueur de 1 400 ml.

Je vous demande donc :

- d'approuver ce projet ;
- de m'autoriser :
- \* à solliciter toute subvention correspondante ;
- \* à lancer un appel d'offres, et à passer un marché avec l'entreprise retenue par la Commission compétente ; en cas de résultat infructueux, à traiter par marché négocié.

M. CAMILLE BOURHIS DONNE LECTURE DES AVIS DES COMMISSIONS.

Commission des Travaux Publics

Elle demande avant tout à avoir l'autorisation écrite des riverains pour les cessions des terrains nécessaires.

En attendant ces travaux, la Commission demande que la Municipalité, pour la prochaine campagne sucrière, fasse une voie carrossable pour les camions.

Ces travaux consisteraient en des bandes de roulement ou toute autre solution technique.

Commission des Finances

Elle émet un avis favorable.

Les travaux de cette deuxième tranche sont évalués à 700 000 F -le financement est prévu au B.P. 1988-.

---

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le rapport, ainsi que les avis des Commissions, sont adoptés à l'UNANIMITE.

---

Pour extrait certifié conforme,  
Saint-Denis, le 24 JUIN 1988

LE SECRETAIRE GENERAL  
Y. CROCHET

